

## Bilan 2019 du Comité Ethique

### ➤ Missions du Comité d'éthique :

La loi du 4 mars 2002 a demandé aux établissements de santé de mener en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale. C'est ainsi que le Comité Ethique de la Chartreuse a été créé fin 2011 suite aux travaux du groupe de réflexion éthique de l'établissement.

Le Comité a pour mission de réfléchir, échanger, informer sur toute question concernant l'éthique hospitalière. Il peut participer à l'organisation de sessions de formation. Il contribue à l'affirmation d'une culture éthique au sein de l'établissement.

Les membres du Comité conduisent leurs réflexions en intégrant les diverses sources de l'éthique ainsi que les droits de l'homme.

Le Comité peut faire porter sa réflexion sur toutes les activités de l'hôpital :

- les soins,
- les rapports entre les personnes, y compris au sein des équipes,
- les choix et orientations institutionnels.

Une plaquette de présentation du Comité Ethique est à disposition sur l'espace documentaire Doc@Pro dans la rubrique « Instances et Comités ».

On y trouve également le Règlement intérieur du Comité Ethique ainsi qu'une Fiche de saisine.

### ➤ Composition nominative :

**Présidente** : Dr ROYER RIGAUD - Praticien Hospitalier Bloc médical

**Membres du Bureau** : Dr SEROT - Praticien Hospitalier Secteur 5

C. MARC - Psychologue secteur 6

**Secrétaire** : C. GIRAULT - Responsable des Affaires Juridiques -Chargée des Relations avec les Usagers

### **Membres :**

**Mme ANGLADE Christine** - Représentante des Usagers UNAFAM

**Mme AUSSEDAT Laure** - Professeure certifiée de philosophie. Etudiante à l'ENS de Lyon en Master de sciences humaines et sociales, mention "Approche plurielle de la santé"

**Mme BOUGENOT Sandrine** - ASH aux Vergers, PMS

**Dr GUICHERD William** - Praticien Hospitalier secteur 7 (départ en juin 2019).

**Mme GERARD Gisèle** - Assistante sociale 2<sup>ème</sup> secteur

**Mme LAMONTIE Sandrine** - Infirmière aux Vergers, PMS

**M. LETOUBLON Lionel** - Infirmier Secteur 5 ALTAIR

**Mme MAGALLON Nathalie** - Cadre de santé Camille Claudel

**Dr PERRET Thierry** - Praticien attaché

**Mme PHILIPPE Amandine** - ASH Gériatopsychiatrie

**Mme PIERRE Sylvie** - Cadre de santé

Le Dr GUICHERD a démissionné du Comité d'Ethique en juin 2019 suite à son départ de l'établissement.

### ➤ Calendrier des réunions 2019

Le Comité Ethique du Centre Hospitalier La Chartreuse s'est réuni 4 fois en 2019 :

- Le lundi 11 mars 2019,
- le lundi 3 juin 2019,
- le 23 septembre 2019,
- le 9 décembre 2019.

Un membre du Comité d'Éthique a participé à la 9ème Rencontre Annuelle du réseau des comités d'éthique locaux de Bourgogne - Franche-Comté (Réseau ComEth) le mardi 4 juin 2019.

Un membre du Comité d'Éthique s'est inscrit à l'offre de formation professionnelle en éthique dans le champ de la santé proposée par l'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne-Franche-Comté.

➤ **Questionnements éthiques abordés :**

En 2019, le Comité Ethique du Centre Hospitalier La Chartreuse a traité les questions éthiques suivantes :

- Le secret : la mise en place du Dossier patient informatisé.
- Echange des membres autour de l'information donnée au patient, l'éducation thérapeutique et la psychoéducation.
- Echange des membres autour des unités fermées, de la prise en charge des patients violents, des produits illicites, des limites du droit, etc...
- Echange des membres sur la télémédecine et notamment la télémédecine en psychiatrie et en addictologie.
- Le refus de soins ?
- Accepte-t-on le refus de soins d'une personne délirante ?

➤ **Sollicitation Réseau ComEth :**

Le réseau ComEth a sollicité l'ensemble des comités éthiques de Bourgogne-Franche-Comté sur les questions suivantes :

- La réanimation en EHPAD,
- Le bracelet anti-fugue et les promenades en famille en EHPAD,
- Les relations sexuelles en EHPAD

➤ **Les saisines :**

Les saisines se font, soit par courrier adressé à la Présidente ou à un des membres du Bureau du Comité d'Éthique, soit par mail adressé à [isabelle.royer@chlcdijon.fr](mailto:isabelle.royer@chlcdijon.fr). Un formulaire est disponible sur l'Espace Documentaire (Doc@Pro).

Elle est ouverte aux personnels médicaux et non médicaux de l'établissement et aux professionnels de santé extérieurs à l'établissement et concernés par des patients hospitalisés au Centre Hospitalier La Chartreuse.

La prise en compte de la saisine relève de l'appréciation du bureau, qui peut proposer la saisine éventuelle d'un comité plus adapté. Les avis après saisine sont communiqués exclusivement à l'auteur de la saisine.

**- Saisine du Comité d'Éthique en date du 6 mars 2019 par une équipe de soins du CHLC :**

Le cadre de santé est venu présenter la problématique d'une personne qui refuse de se faire opérer (artérite avec plaies importantes et risquant d'être amputée). Cette situation entraîne des questionnements éthiques de la part de l'équipe :

- Où se situe la notion de non-assistance à personne en danger ?
- Quelles limites donner à des soins infirmiers ?
- Comment soigner quelqu'un qui ne veut pas de soins ?
- Comment traiter la folie ?
- Accepte-t-on le refus de soins d'une personne délirante quand il s'agit de soins somatiques et qu'il n'y a pas d'urgence vitale?

➤ **Actions de communication :**

Organisation d'un Caf&Doc « Les enjeux éthiques en psychiatrie » avec la participation du philosophe Armand DIRAND. Ce Caf&Doc se tiendra le 19 février 2020.